

► Informations générales

Cours	
Sigle et titre	PSY-7414-Q
Titre long	Évaluation neuropsychologique adulte/aîné
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Hiver 2021
Horaire et local	Mercredis de 8h30 à 11h30 au local 3110 du Campus Laval
Mode de formation	Hybride (en présentiel et en ligne-mode synchrone)
Description courte (selon l'annuaire UdeM)	La démarche neuropsychologique en milieu clinique adulte. Administration, correction, interprétation des tests, rédaction du rapport selon les principes d'organisation cérébrale fonctionnelle. Analyses de syndromes typiques, adulte et vieillissement
Préalables	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte PSY7425Q
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=187760

Enseignant(e)	
Nom et titre	Nathalie Gosselin, Ph.D, Neuropsychologue, Professeure agrégée
Coordonnées	nathalie.gosselin@umontreal.ca
Disponibilités	Sur rdv les mercredis

Auxiliaire d'enseignement	
Nom	À déterminer
Coordonnées	
Disponibilités	

► Apprentissages visés

Objectifs d'apprentissage	
<ul style="list-style-type: none"> - Développer les connaissances théoriques et psychométriques des principales méthodes d'évaluation (p. ex., les tests évaluant les fonctions cognitives) ; - Développer les habiletés pratiques d'administration, de correction et d'interprétation des principaux outils neuropsychologiques ; - Se familiariser avec les connaissances liées à la collecte d'informations (p. ex., antécédents) lors de l'entrevue d'anamnèse ; - Développer les capacités à analyser les résultats neuropsychologiques de syndromes typiques de l'âge adulte ou du vieillissement ; - Se familiariser avec la formulation d'hypothèses diagnostiques ; - Se familiariser avec la rédaction de rapport d'évaluation. 	

Compétences développées

Ce cours contribue au développement des compétences suivantes :

Évaluation

- Choisir les meilleures méthodes d'évaluation neuropsychologiques et les appliquer ;
- Recueillir les informations en prenant compte les différents facteurs d'influence pertinents à la problématique ;
- Formuler le motif de consultation et les objectifs d'évaluation ;
- Réaliser des évaluations neuropsychologiques et comprendre les divers facteurs pouvant expliquer les résultats ;
- Formuler des hypothèses diagnostiques ;
- Rédiger un rapport d'évaluation.

Recherche

- Utiliser son sens critique pour interpréter les données de la recherche applicables aux compétences d'évaluation (p. ex., nouvelles normes d'un test neuropsychologique).

Éthique et déontologie

- Intégrer les préoccupations éthiques et déontologiques dans la pratique en neuropsychologie clinique auprès des adultes et des aînés
-

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
20 janvier	Présentation du plan de cours Définition et objectifs de l'évaluation neuropsychologique Organisation		Plan de cours Codex module 1 Lezak chap. 5
27 janvier	WAIS-IV Psychométrie et pratique basée sur les évidences		Codex module 1 Lezak chap. 4 & 6
3 février En présentiel	Atelier WAIS-IV et vignettes cliniques	Pratique Exercice WAIS-IV	
10 février	Fonctions sensori-perceptuelles, gnosiques, visuo-spatiales, motrices et praxiques	Arnaud Saj Examen pratique équipes 1 et 2	
17 février	Fonctions attentionnelles	Examen pratique équipes 3 et 4	Codex module 3 Lezak chap. 15 & 16
24 février En présentiel	Fonctions exécutives	Examen pratique équipes 5 et 6 Exercices	Codex module 3 Lezak chap. 9
3 mars	Activités libres		
17 mars	Fonctions langagières	Examen pratique équipes 7 et 8	Codex module 5 Lezak chap. 13
10 mars	Mémoire et apprentissage	Examen pratique équipes 9 et 10	Codex module 4 Lezak chap. 11 & 12
24 mars En présentiel	Principes de rédaction d'un rapport d'évaluation neuropsychologique	Examens pratiques	Codex modules 1 et 4 Lezak chap. 11 & 12
31 mars	Vieillessement normal et pathologique	Simona Brambati	
7 avril	Évaluation de l'aptitude à s'occuper de sa personne et à administrer ses biens	Valérie Bédirian	
14 avril	Fidélité-validité dans le contexte d'expertise neuropsychologique et aspects culturels et psychosociaux	Stephan Kennepol	Codex module 5 Lezak chap. 20
21 avril En présentiel	<i>Examen pratique visant les compétences de rédaction de rapport</i>		

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Moyens	Critères	Dates	Pondérations
Examen oral	Présentation en équipe (3 étudiants) de tests neuropsychologiques dans un esprit critique (20 min. max). Les étudiants doivent effectuer une démonstration de l'administration des tests. Ils soulignent les caractéristiques psychométriques ainsi que les directives de correction et de cotation des tests. La ou les fonctions cognitives <i>principales</i> évaluées par les tests et l'interprétation clinique sont également présentées de façon synthétique. Ce travail permettra de développer les connaissances théoriques, psychométriques et pratiques des tests.	Du 10 février au 17 mars	20%
Examen pratique 1	Administration, correction, cotation de tests neuropsychologiques. Cet examen pratique permettra à l'étudiant de développer ces connaissances des outils d'évaluation et ces compétences d'administration, de correction et cotation de tests neuropsychologiques selon les normes.	24 mars	40%
Examen pratique 2	Interprétation et rédaction de rapport neuropsychologique qui permettra à l'étudiant de développer ses habiletés d'analyse de syndromes neuropsychologiques et de se familiariser avec la rédaction de rapport d'évaluation neuropsychologique.	21 avril	40%

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	En cas d'absence lors de l'examen oral, une entente doit être prise avec le Département de Psychologie.
Dépôt des travaux	Les diapositives (version FINALE) de l'examen oral devront être remises sur Studium à 11h30 AM, 7 jours avant l'examen oral (voir les dates pour chaque équipe dans le calendrier ci-dessus).
Matériel autorisé	Cliquez ici pour entrer du texte.
Qualité de la langue	La qualité du langage est telle que la présentation est formelle et professionnelle. Ainsi, pour les travaux écrits, les règles d'orthographe et de grammaire sont respectées, faute de quoi, des points seront enlevés (jusqu'à 7%). De même, pour les présentations orales, les règles de grammaire et de syntaxe doivent être respectées, faute de quoi des points seront enlevés (jusqu'à 10%)
Seuil de réussite exigé	Cliquez ici pour entrer du texte.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	Veuillez-vous référer à votre Centre étudiant.
Date limite d'abandon	Veuillez-vous référer à votre Centre étudiant.
Évaluation de l'enseignement	À déterminer

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	Non autorisé
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	L'utilisation des technologies pour la prise de note est autorisée

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	<ul style="list-style-type: none"> - Matériel préparé pour le cours : Codex - Lezak M.D., et al. (2012). <i>Neuropsychological Assessment</i>, 5th ed., Oxford University Press: USA.
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> - Lezak M.D., et al. (2012). <i>Neuropsychological Assessment</i>, 5th ed., Oxford University Press: USA. - Seron X., & Van der Linden M. (2014) <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte Tome 1 - Évaluation</i>. 2^e éd., De Boeck-Solal: Paris. - Strauss M., Sherman E.M.S., & Spreen O. (2006). <i>A Compendium of Neuropsychological Tests: Administration, Norms, and Commentary</i>, 3rd ed., Oxford University Press.

Équipement (matériel)

Ressources complémentaires

Documents	<ul style="list-style-type: none"> - American Psychiatric Association. (2013). <i>Diagnostic and statistical manual of mental disorders</i>, 5th ed. Washington, DC. - Amieva, H. (2016). <i>L'évaluation neuropsychologique : De la norme à l'exception</i>. 1^e éd., De Boeck-Solal : Paris. - Botez M.I. et al. (2005). <i>Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement</i>, 3^e éd., Presses de l'Université de Montréal. - Donders J. (2016). <i>Neuropsychological Report Writing</i>, Guilford Press. - Gil R. (2003). <i>Neuropsychologie</i>, 3^e éd., Masson. - Parsons, M.W., Hammeke, T.A. (2014). <i>Clinical Neuropsychology: a pocket Handbook for assessment</i> (3rd Edition). American Psychology Association (APA) - Seron X., & Van der Linden M. (2014) <i>Traité de neuropsychologie clinique de l'adulte Tome 1 - Évaluation</i>. 2^e éd., De Boeck-Solal: Paris. - Snyder, P.J. (2006). <i>Clinical neuropsychology: A pocket handbook for assessment</i>, APA editors. - Strauss M., Sherman E.M.S., & Spreen O. (2006). <i>A Compendium of Neuropsychological Tests: Administration, Norms, and Commentary</i>, 3rd ed., Oxford University Press.
------------------	---

Sites Internet

Guides

Autres

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement	www.harcelement.umontreal.ca
---	--

► **Grille de conversion des notes**

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.